

Ce week-end 127 infractions routières ont été relevées

Une opération dont le but est de sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière



Ce week-end 127 infractions routières ont été relevées

Du vendredi 14 au dimanche 16 février la police auscitaine a effectué de nombreux contrôles routiers sur divers points de circulation dans la ville mais aussi sur la RN 124 avec l'appui d'un radar embarqué. Un quadrillage qui s'est soldé par 127 infractions pour vitesse excessive, non-port de la ceinture, défaut de contrôle technique, défaut d'assurance.

Au palmarès parmi les excès de vitesse, sur la RN 124, route de Toulouse ont été relevés les vitesses de 177 km/h et 137 km/h pour une vitesse limitée à 80 km/h. Les deux automobilistes ont eu la rétention de leur permis de conduire et leur voiture immobilisée. A noter que 51 infractions furent commises sur les axes limités à 50 km/h. Des contrôles qui seront à l'avenir amenés à se répéter fréquemment.